

■ FAQ – Voyager avec son chien ou son chat en cabine

■ Mon animal peut-il voyager en cabine avec moi ?

Oui, à condition que son poids (animal + sac de transport) ne dépasse pas la limite fixée par la compagnie aérienne, généralement 6 à 8 kg. Au-delà, l'animal doit voyager en soute.

■ Quel type de sac ou cage est autorisé ?

Il faut un sac ou une caisse homologuée par la compagnie, souple ou rigide, ventilée et étanche, qui se glisse sous le siège devant vous. Les dimensions varient selon la compagnie (souvent autour de 40 x 30 x 20 cm).

■ Combien coûte un billet pour mon animal en cabine ?

Les frais varient selon les compagnies et la destination : - Vols court/moyen-courrier : 30 à 80 € - Vols long-courrier : 75 à 200 €

■ Dois-je réserver le billet de mon animal à l'avance ?

Oui. Le nombre d'animaux autorisés par vol est limité. Il faut signaler la présence de votre animal dès la réservation ou contacter le service client au plus tard 48 h avant le départ.

■ Quels documents sont obligatoires ?

- Passeport européen (pour les voyages dans l'UE) - Vaccination antirabique à jour - Puce électronique ou tatouage lisible - Certificat de bonne santé (souvent demandé 5 à 10 jours avant le départ)

■ Mon animal peut-il sortir de son sac en cabine ?

Non. Par mesure de sécurité et d'hygiène, le chien ou le chat doit rester dans son sac fermé pendant toute la durée du vol.

■ Comment préparer mon animal avant le voyage ?

- Habituez-le au sac de transport quelques jours avant. - Donnez-lui un repas léger 3 à 4 h avant le vol. - Faites-lui faire ses besoins avant l'embarquement. - Prévoyez une petite alèse absorbante dans le sac.

■ Puis-je donner un calmant à mon animal avant le vol ?

Ce n'est pas recommandé sans avis vétérinaire. Certains calmants peuvent perturber la respiration en altitude. Parlez-en à votre vétérinaire, qui pourra proposer une solution adaptée (phytothérapie, phéromones, etc.).

■ Y a-t-il des restrictions selon les races ?

Oui. Certaines compagnies refusent en cabine (ou en soute) les chiens et chats brachycéphales (au museau écrasé, ex. bulldogs, persans), car ils sont plus sensibles aux

problèmes respiratoires.

■ Puis-je voyager avec deux animaux en cabine ?

Cela dépend des compagnies : la plupart n'acceptent qu'un seul animal par passager. Vérifiez directement avec votre compagnie aérienne.